

# STATSUP'INFO

La formation initiale des enseignants (FIE) en haute école rassemble une population étudiante d'environ 14 000 personnes en 2020-2021. Au sein de cette population, 2 sur 10 suivent des études conduisant à l'enseignement de niveau préscolaire, 4 sur 10 à l'enseignement de niveau primaire et à nouveau 4 sur 10 à l'enseignement de niveau secondaire inférieur.

On assiste à une diminution du nombre total de personnes primo-inscrites dans les filières de la FIE : depuis 2011-2012 pour le niveau préscolaire, 2018-2019 pour le niveau primaire et 2016-2017 pour le secondaire. Cette diminution touche autant les étudiantes et étudiants de première génération que ceux en réorientation. Les premières générations représentent en moyenne 6 primo-inscrits sur 10.

Alors que les étudiantes primo-inscrites représentent en moyenne 7 étudiants sur 10, elles représentent 8 diplômés sur 10, indiquant un taux d'abandon et de réorientation plus élevé chez les hommes. De plus, la durée moyenne des études des étudiantes diplômées (3,31 ans) est inférieure à celle des étudiants diplômés (3,67 ans). Les durées moyennes des études par niveau sont de 3,30 ans pour le préscolaire, 3,24 ans pour le primaire et 3,57 ans pour le secondaire.

En moyenne, une personne primo-inscrite sur 4 commence ses études à l'âge de 18 ans et 1 sur 4 à 19 ans. En 2020-2021, une personne diplômée sur 2 termine ses études dans la durée théorique (3 ans). En 2009-2010 ils étaient 7 sur 10.

## LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS

La recherche menée, en 2011, par les Facultés universitaires Saint-Louis à la demande du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles identifie plusieurs failles dans l'actuelle formation initiale des enseignants : formation peu adaptée à la réalité des classes et un corps enseignant insuffisamment préparé à l'hétérogénéité du public scolaire, à la complexité croissante du savoir, à la modification du rapport des élèves à l'autorité, à la modification des pratiques qu'implique la définition des référentiels en termes de compétences tout en soulignant la densité de la formation actuelle, et enfin le manque d'attention spécifique accordée aux personnes qui forment le corps enseignant.

Le projet de réforme de la formation initiale des enseignants (RFIE) concourt à développer l'idée d'un métier identique, quel que soit le niveau d'enseignement, en développant des compétences et des contenus communs et en posant le niveau d'exigence au niveau 7 du cadre européen des certifications pour toutes les futures personnes amenées à enseigner. Il s'agit aussi de renforcer leurs compétences par l'allongement des études, l'approfondissement disciplinaire, la mise en commun de l'expertise en intégrant les différentes formes d'enseignement supérieur, un élargissement des familles de disciplines, le développement de la recherche en didactique des disciplines, l'amélioration qualitative des interactions théorie/pratique pour mieux les armer face à la complexité croissante de notre société.

Sa mise en application est prévue pour la rentrée académique 2023-2024. Afin d'évaluer les impacts de la réforme, la cellule RFIE de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) a demandé à la Direction des études et statistiques de mettre en place des indicateurs. Ces derniers sont repris dans un tableau de bord accessible [en ligne](#). Ce nouveau numéro de StatSup'Info se concentre sur une partie de ceux-ci.

## SOURCES

Les données utilisées pour la construction du tableau de bord proviennent de nombreuses sources. Chaque source contient au moins une dimension relative au temps (année scolaire ou académique selon le cas) et une relative au niveau d'enseignement (préscolaire, primaire ou secondaire). Une seule exception à cela : les chiffres pour l'ensemble de l'enseignement supérieur ne sont pas liés à un niveau. Celles-ci sont issues des données du Conseil des Recteurs (CRéF) et de la base de données SATURN.

Les données concernant les inscriptions et résultats des personnes étudiantes inscrites dans l'une des filières concernées par la réforme sont issues de la base de données SATURN.

Les données des enseignantes et enseignants en fonction dans l'enseignement obligatoire proviennent de la base de données RL10 (application de gestion de la paie du corps enseignant) et ont été transmises par l'Administration générale de l'Enseignement (ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Les données des élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles proviennent des chiffres clés réalisés par l'Administration générale de l'Enseignement.

Les données concernant les établissements et implantations de l'enseignement obligatoire et supérieur proviennent de la base de données du Fichier Administratif Structure Établissements (FASE).

## DÉFINITIONS

Avant sa mise en application, les filières concernées par la RFIE sont au nombre de 18 (hors masters à finalité didactique) :

- » le bachelier instituteur préscolaire ;
- » le bachelier instituteur primaire ;
- » les 15 bacheliers « agrégé de l'enseignement secondaire inférieur » ;
- » l'Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur.

Dans la suite du document, elles seront le plus souvent mentionnées respectivement par préscolaire, primaire, secondaire et AESS.

Après la réforme, les formations destinées à former les futurs membres du corps enseignant seront au nombre de 5, allant de la section 1 à 5. La section 1 forme à enseigner de l'entrée dans l'enseignement maternel jusqu'à la fin de la deuxième primaire (à l'exception de l'éducation physique, de la deuxième langue ainsi que des cours de morale ou de religion). La section 2 forme à enseigner de la troisième maternelle à la sixième primaire et à prendre en charge l'ensemble de la formation de leurs élèves (à l'exception de la psychomotricité et de l'éducation physique, de la deuxième langue ainsi que des cours de morale ou de religion). La section 3 forme à enseigner de la cinquième primaire à la troisième année de l'enseignement secondaire et à prendre en charge une discipline ou famille de disciplines apparentées (voir [tableau 1](#) ci-après).

**TABLEAU 1 - Les disciplines ou familles de disciplines apparentées pour la section 3**

1	Français et morale
2	Français et religion
3	Français et éducation à la philosophie et à la citoyenneté
4	Français et langues anciennes
5	Français et éducation culturelle et artistique
6	Français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage
7	Deux langues germaniques parmi anglais, allemand, néerlandais
8	Mathématiques et formation numérique
9	Sciences
10	Éducation physique et éducation à la santé
11	Sciences humaines
12	Formation artistique : musique et éducation culturelle et artistique
13	Formation artistique : arts plastiques et éducation culturelle et artistique
14	Formation manuelle, technique et technologique et Formation numérique

Les sections 4 et 5 forment à enseigner de la quatrième à la sixième année de l'enseignement secondaire, une discipline (voir [tableau 2](#) à la page suivante).

Les niveaux d'enseignement cités correspondent au niveau de l'enseignement ordinaire de plein exercice. Ils varient en fonction de la section et des disciplines concernées pour ce qui relève de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement de promotion sociale.

**TABEAU 2 - Les disciplines ou familles de disciplines apparentées pour les sections 4 et 5**

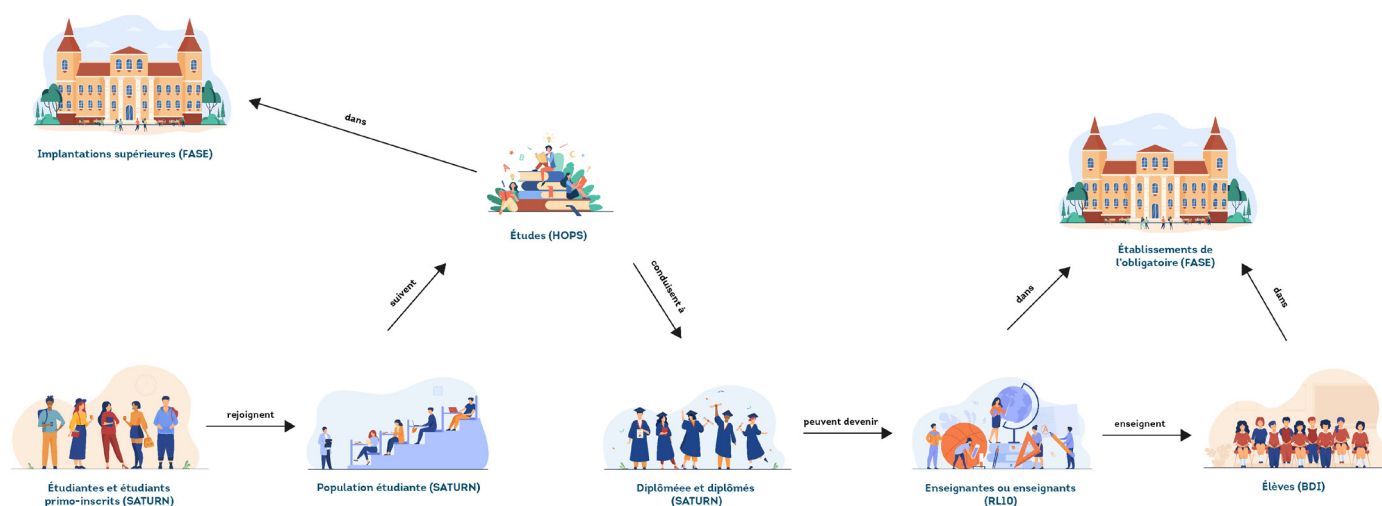
1	Grec ancien et latin
2	Langues modernes (deux langues parmi les langues enseignées dans le degré supérieur de l'enseignement secondaire)
3	Biologie
4	Chimie
5	Éducation physique
6	Français
7	Géographie
8	Histoire
9	Mathématiques
10	Philosophie et citoyenneté
11	Religion
12	Moral
13	Physique
14	Sciences économiques
15	Sciences sociales
16	Arts plastiques, visuels et de l'espace
17	Musique
18	Arts de la parole et du théâtre
19	Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication
20	Langue moderne traduction et interprétation (une langue parmi les langues enseignées dans le degré supérieur de l'enseignement secondaire)
21	Sciences psychologiques et de l'éducation
22	Sciences juridiques

Les sections 1, 2 et 3 sont dispensées en un cursus de type long organisé en deux cycles d'études totalisant 240 crédits se répartissant comme suit : 180 crédits pour le premier cycle et 60 crédits pour le deuxième cycle. La section 4 est organisée en un cursus de deuxième cycle de 120 crédits. La section 5 est organisée en un cursus de deuxième cycle de 60 crédits.

**SCHÉMA 1 - Correspondance AVANT-APRÈS réforme**

MATERNEL			PRIMAIRE						SECONDAIRE					
M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Master en enseignement section 1														
Master en enseignement section 2														
			Master en enseignement section 3 (empan classique)											
			Master en enseignement section 3 (langues germaniques, FMTTN et disciplines artistiques)											
Master en enseignement section 3 (éducation physique et à la santé)														
									Master en enseignement section 4					
									Master en enseignement section 5					
									Master en enseignement section 4 ou 5, complété du master de spécialisation en enseignement sections 3, 4 et 5					

## SCHÉMA 2 - Relations entre les différents éléments



Les personnes étudiantes dites **primo-inscrites** sont les personnes qui s'inscrivent pour la première fois dans une filière de l'enseignement supérieur. Ici, seules les filières concernées par la FIE sont prises en compte pour déterminer les personnes primo-inscrites. Elles viennent ensuite rejoindre l'ensemble des personnes provenant de la **population étudiante** inscrites dans ces mêmes filières, quelle que soit leur position dans le cycle (anciennement l'année d'études) ou leur nombre d'inscriptions. Ces personnes suivent leurs **études** dans des **implantations**. Dans l'enseignement supérieur, les implantations sont les lieux dans lesquels les cours sont dispensés.

### LIMITES

Les indicateurs sont calculés depuis l'année académique 2009-2010 et jusqu'à la dernière année académique disponible au moment de la rédaction de ce numéro, à savoir 2020-2021.

La principale limite de l'exercice est l'absence de lien avec les données des universités. En effet, la base de données SATURN ne contient des informations que sur les hautes écoles et les écoles supérieures des arts. Cela a pour conséquence majeure de ne pas pouvoir identifier la population étudiante qui provient ou qui se réoriente vers les universités. La disparition d'une personne de la base de données SATURN sans avoir obtenu de diplôme est considérée comme un abandon des études alors qu'il pourrait s'agir d'une réorientation vers une université ou l'enseignement supérieur de promotion sociale (ou une poursuite d'études à l'étranger!). Certaines informations sont néanmoins disponibles, par exemple le statut d'étudiante ou d'étudiant de première génération et parfois le domaine Paysage des études suivies par une étudiante ou un étudiant en réorientation depuis une université.

Une autre limite concerne les filières de la FIE. Les personnes inscrites dans une agrégation de l'enseignement supérieur (AESS) dans les hautes écoles et écoles supérieures des arts ne sont pas prises en compte dans les chiffres et analyses. Afin d'avoir une cohérence entre les sources de données, les élèves et le personnel enseignant de la quatrième année secondaire et du troisième degré secondaire ne sont pas inclus.

Une implantation appartient à un seul établissement qui lui peut avoir plusieurs implantations, parfois éloignées géographiquement. Après la réussite de leurs études, les étudiantes et étudiants deviennent des **diplômés**. Ces derniers ont alors la possibilité de devenir **enseignante ou enseignant**. Le terme «enseignant» fait ici référence aux personnes qui dispensent les cours aux **élèves** de l'enseignement obligatoire dans un **établissement**. Il ne s'agit donc pas du personnel académique qui organise les cours des étudiantes et étudiants. Pour des raisons de comparaison avec les formations, les élèves et le personnel enseignant de la quatrième année secondaire et du troisième degré ne sont pas inclus.

Enfin, la dernière limite à signaler provient de la méthode de collecte des données de SATURN. Il s'agit en effet des collectes à visées statistiques dont la qualité a évolué au fil du temps. Il n'est donc pas impossible d'avoir des valeurs aberrantes lors du calcul des indicateurs ou des informations contradictoires (par exemple une personne étudiante indiquée comme étant de première génération alors qu'elle était déjà présente dans la base de données l'année académique précédente). Fort heureusement, ces cas sont des exceptions plutôt que la règle, et une fois agrégés avec l'ensemble de la cohorte, leurs effets sont neutralisés.

La production des indicateurs présents dans le tableau de bord de suivi de la FIE a nécessité 3 grandes étapes préalables.

La première consiste à calculer les indicateurs pour les données issues de SATURN et à collecter les données pour les autres sources. Les données SATURN sont extraites grâce à des requêtes SQL qui permettent de suivre un étudiant durant son parcours académique. Les différents indicateurs sont ensuite calculés grâce aux langages de programmation Python et VBA. Les données SATURN sont à l'origine de deux types d'analyses : transversale et longitudinale. L'analyse transversale regroupe l'ensemble des étudiants présent lors d'une année académique donnée. Les analyses longitudinales identifient deux types de cohortes :

01. Les personnes primo-inscrites : il s'agit des personnes qui s'inscrivent pour la première fois dans l'une des filières concernées par la FIE. Une même personne peut être considérée comme primo-inscrite plusieurs années académiques si celle-ci change de filière. Pour les bacheliers et bacheliers AESI, le changement d'orientation (ex : orientation sciences humaines géographie, histoire, sciences sociales ou orientation sciences biologie, chimie, physique) ne confère pas le statut de primo-inscrit.
02. Les personnes diplômées : il s'agit des personnes qui reçoivent un diplôme dans l'une des filières concernées par la FIE.

Les deux cohortes sont utiles pour avoir une vue complète de la FIE. En effet, les personnes primo-inscrites permettent d'analyser les caractéristiques des étudiantes et étudiants qui débutent des études concernées par la FIE en les comparant à un moment identique. Avec ce type de cohorte, tous les membres de la communauté étudiante sont comptabilisés au moins une fois, quelle que soit la durée de leur parcours ou la nature de l'événement de sortie du suivi (abandon, réorientation, diplomation). Cependant, ce type de cohorte permet de les comptabiliser au moins une fois, quelle que soit la durée, car il nécessite d'attendre de nombreuses années pour les calculer allant jusqu'à deux fois la durée théorique des études (soit 6 ans pour les filières de la FIE avant réforme). C'est pour pallier ce problème que l'on analyse également la cohorte des personnes diplômées. Pour cette cohorte, l'événement de sortie du suivi est connu et il est alors possible de calculer des indicateurs basés sur la durée.

Lors du calcul des indicateurs, la notion d'étudiante ou d'étudiant de première génération est contrôlée sur base des

données présentes dans SATURN. Pour les années académiques 2016-2017 et 2019-2020, environ 250 étudiantes et étudiants sont indiqués comme étant de première génération alors qu'ils existent déjà dans SATURN. Pour ceux-ci, la valeur est modifiée pour tenir compte du passé académique connu.

Lorsque l'année de délivrance du titre donnant accès au début des études d'un bachelier est inconnue, la valeur est récupérée si elle existe pour une année antérieure dans la base de données.

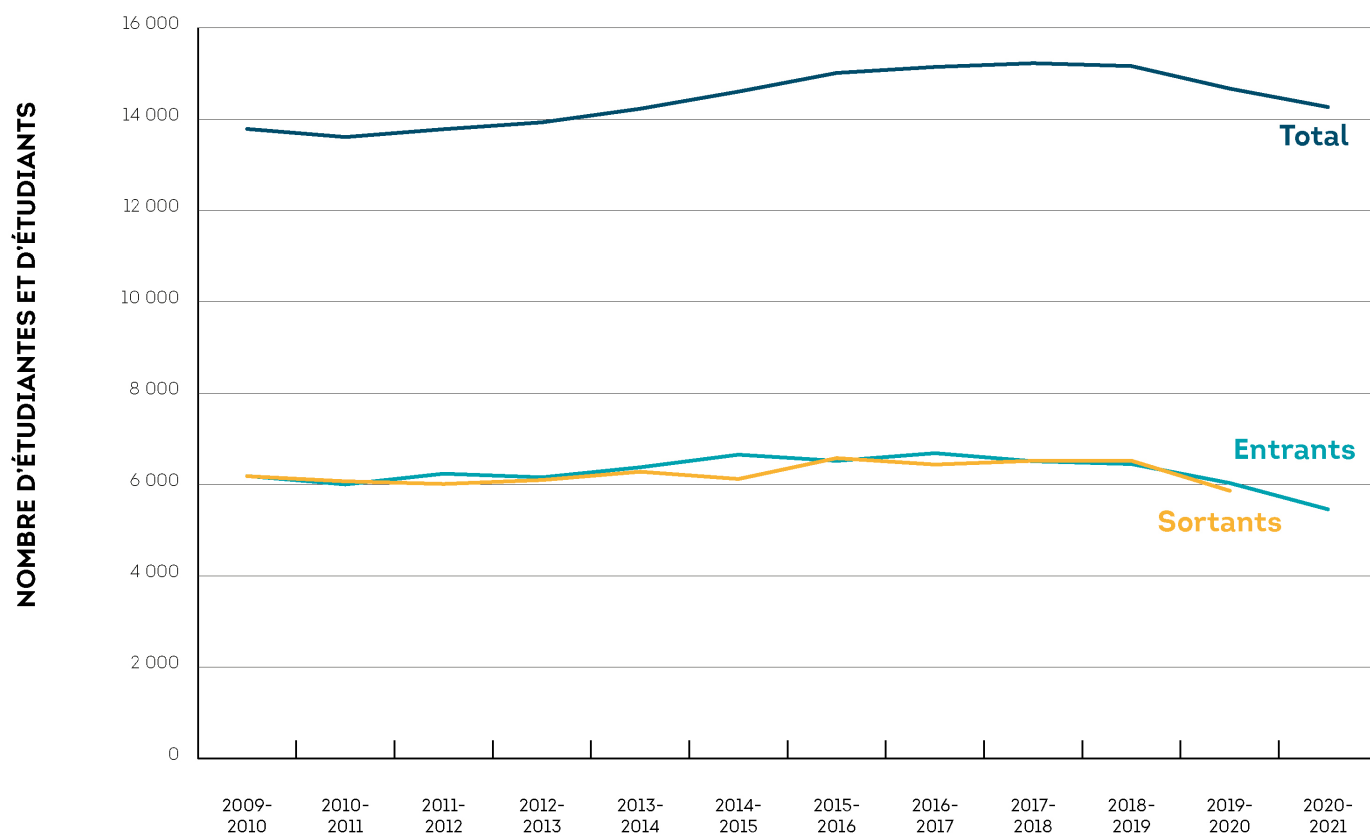
Après le calcul et la collecte des données, celles-ci ont été formatées pour correspondre au format attendu par Tableau. Le formatage des données concerne essentiellement les données qui ne sont pas issues de SATURN. Cette étape a été réalisée de manière programmatique afin de limiter le risque d'erreur. C'est également à cette étape que les données de localisation sont enrichies notamment pour ajouter à chaque code postal l'arrondissement correspondant dans le référentiel de 2018<sup>1</sup>.

Une fois les données formatées et chargées dans Tableau, la dernière étape requise pour la production des indicateurs est de joindre les différentes sources de données. Celles-ci ayant des niveaux d'agrégation différents (tantôt microdonnées, tantôt données agrégées), elles ont été fusionnées (data blending). Les fusions se basent sur les deux dimensions communes à l'ensemble des sources à savoir la dimension temporelle (année scolaire / académique) et la dimension de niveau (préscolaire, primaire, secondaire). Pour la production de cartes, les données sont également fusionnées sur une dimension spatiale (code postal). Afin de contourner une limitation logicielle pour la production de cartes, le jeu « source » sur lequel les autres jeux ont été fusionnés est un jeu « vide » contenant uniquement toutes les combinaisons de la dimension temporelle (de 2009-2010 à 2021-2022, soit 13 années) multipliées par la dimension géographique (1147 codes postaux) et multipliées par la dimension de niveau (3 niveaux) pour un total de 44733 lignes.

La recherche d'un équilibre entre la simplicité des visuels proposés et leur valeur informationnelle a été au centre des préoccupations lors de la production du tableau de bord. Nombre de visuels proposent un certain degré de liberté au travers de filtres et sélecteurs. Enfin, les différents onglets du tableau de bord proposent plusieurs niveaux de lecture allant d'indicateurs résumés pour une lecture rapide à des infobulles adaptatives pour une lecture détaillée.

<sup>1</sup> Dans sa version 20221.22.0331.2015 Tableau Public utilise toujours l'ancien référentiel des arrondissements en Belgique. Pour plus d'information sur ces changements, consultez <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/modification-des-codes-ins-des-communes-et-des-arrondissements-administratifs-partir-du>

**GRAPHIQUE 1** : Nombre d'étudiantes et d'étudiants entrants et sortants d'une filière de la FIE



**Note de lecture** : Pour l'année académique 2020-2021, 14265 étudiants et étudiantes sont inscrits dans une filière liée à la formation initiale des enseignants.

Le nombre total d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans une filière liée à la FIE a augmenté de 3,5% entre l'année académique 2009-2010 et 2020-2021. Durant la même période, la population totale de l'enseignement supérieur (hors promotion sociale) a augmenté de 32,6%. Associés à la diminution du nombre d'étudiantes et d'étudiants et du nombre de primo-inscrites et primo-inscrits évoluant dans une filière liée à la FIE, les chiffres montrent un désintérêt pour ces filières au profit des autres.

À partir de l'année académique 2016-2017, alors qu'il avait atteint sa valeur maximale, le nombre de personnes débutant pour la première fois dans une filière FIE ne cesse de diminuer pour atteindre en 2020-2021 5457 étudiantes et étudiants. Depuis 2004-2005 (année académique de la mise en place des collectes statistiques SATURN dans leurs formes actuelles), jamais ce nombre n'est descendu aussi bas. La crise sanitaire du coronavirus peut avoir un effet sur les chiffres. En effet, le taux de réussite est plus important en 2019-2020 ce qui engendre une diminution des réorientations (une étudiante ou un étudiant qui réussit est moins susceptible de se réorienter) internes et externes. Les réorientations internes viennent augmenter le nombre de primo-inscrites et primo-inscrits puisqu'une même personne est considérée comme primo-inscrite à chaque fois qu'elle débute pour la première fois une des filières (un changement d'orientation pour le niveau secondaire ne confère pas à nouveau le statut de primo-inscrits).

Sur les cinq dernières années académiques (entre 2016-2017 et 2020-2021) le nombre de primo-inscrites et primo-inscrits a diminué de 18,4%. La situation n'est cependant pas identique pour les 3 niveaux d'enseignement.

Au niveau préscolaire, la diminution du nombre de primo-inscrites et primo-inscrits est la plus faible avec une baisse de 5,7% (de 1158 à 1092 étudiantes et étudiants). Pour les niveaux primaire et secondaire, la diminution est de l'ordre de 20% (respectivement de 2115 à 1693 et de 1383 à 946).

Derrière les chiffres des années académiques les plus récentes se cachent des tendances différentes. Le niveau préscolaire observe une diminution lente et constante dès le début de la période observée. Sur les 12 années académiques, le nombre de personnes effectuant une première inscription chute de 16,1%. La situation des niveaux primaire et secondaire est différente : le nombre de primo-inscription a augmenté lentement jusqu'en 2016-2017 (+13,6% depuis 2009-2010) avant de chuter rapidement.

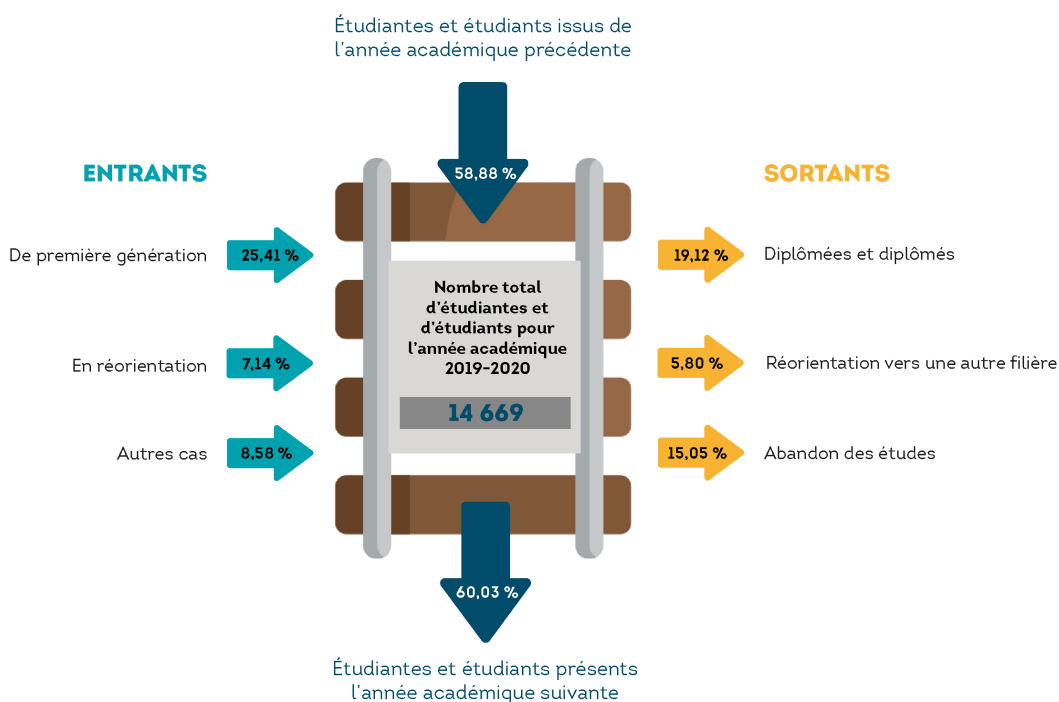
Sous une perspective de genre, chaque niveau a une situation différente. Au niveau préscolaire, le très faible nombre d'hommes ne permet pas de tirer de conclusion. Au niveau primaire, il n'y a pas de différences notables entre les primo-inscrits et les primo-inscrites. En revanche, au niveau secondaire, alors que le nombre de primo-inscrites stagne en début de période avant de diminuer rapidement, le nombre de primo-inscrits augmente jusqu'en 2016-2017 et décline

lentement pour enfin terminer à un niveau supérieur à celui de 2009-2010.

Leur nombre est relativement constant jusqu'en 2018-2019 ou il amorce ensuite une diminution similaire au nombre total d'étudiant-es et de primo-inscrit-es.

La population étudiante «sortant» du graphique 2 regroupe 3 motifs de sortie : la diplomation, la réorientation et l'abandon<sup>2</sup>.

## GRAPHIQUE 2 · Détail des flux d'étudiantes et d'étudiants pour l'année académique 2019-2020



**Note de lecture :** Pour l'année académique 2019-2020, 14 669 étudiants et étudiantes sont inscrits dans une filière liée à la formation initiale des enseignants. Parmi ceux-ci, 58,9% étaient déjà inscrits dans une des filières en 2018-2019 et 60% sont toujours inscrit-es en 2020-2021.

En 2019-2020, 58,9% de la population étudiante inscrite dans une filière de la FIE était déjà présente l'année académique précédente. Ce pourcentage augmente au fil du temps, de manière progressive. Il était de 55,1% en 2009-2010 et termine à 61,7% en 2020-2021. La proportion d'étudiantes et d'étudiants inscrits une année académique donnée et qui sont toujours présents l'année académique suivante est du même ordre de grandeur : de 55,1% en 2009-2010 à 60% en 2019-2020.

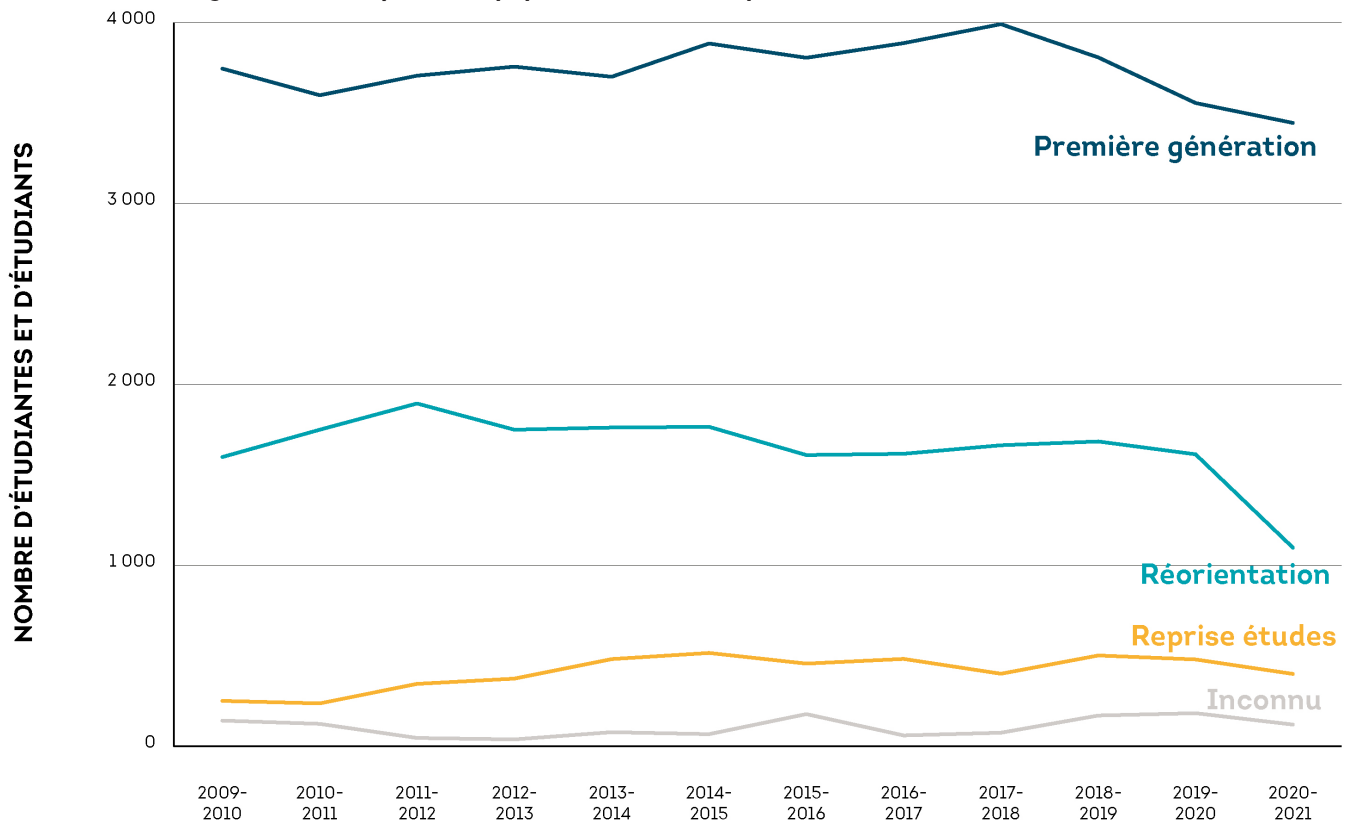
Les primo-inscrites et primo-inscrits représentent en moyenne 40% du total des effectifs inscrits dans une filière de la FIE. Sur ces 40%, 3 personnes sur 5 sont de première génération (aucune inscription dans l'enseignement supérieur auparavant) et 1 sur 5 est en réorientation. Le reste étant composé d'absents l'année académique précédente.

Il peut s'agir d'étudiantes et d'étudiants issus de l'université et pour lesquels l'information n'est pas spécifiée (sinon il serait en réorientation) ou d'étudiantes et d'étudiants ayant fait une interruption dans leur parcours.

Les étudiantes et étudiants sortants représentent en moyenne 40% du total des effectifs inscrits dans une filière de la FIE. Sur ces 40%, 2 personnes sur 5 sont diplômées et 1 sur 5 est en réorientation. Les 2 restants correspondent aux étudiantes et étudiants qui disparaissent du suivi, soit parce que les membres arrêtent les études supérieures, soit parce qu'ils les poursuivent dans une université, en promotion sociale ou à l'étranger soit parce qu'ils ne sont pas correctement identifiés dans le suivi statistique.

<sup>2</sup> L'abandon inclut les personnes qui arrêtent les études supérieures, mais également ceux qui se réorientent vers l'université, la promotion sociale ou l'enseignement supérieur hors FWB.

**GRAPHIQUE 3 · Origines académiques de la population étudiante primo-inscrite**



**Note de lecture :** En 2020-2021, 3446 étudiants et étudiantes de première génération sont inscrits dans une des filières de la FIE

Tous niveaux confondus, en moyenne, sur une population étudiante de 10 primo-inscrits, 6 sont des étudiantes et étudiants de première génération, 3 sont issus d'une réorientation (entre deux années académiques) et 1 est en reprise d'études. Par reprise d'études, on considère les étudiantes et étudiants qui l'année précédente ont déclaré avoir travaillé ou être au chômage ainsi que les étudiantes et étudiants qui n'étaient pas inscrits dans l'enseignement supérieur hors universitaire l'année précédente. Les cas inconnus correspondent à l'ensemble des autres cas y compris les cas pour lesquels les informations sont manquantes.

C'est au niveau secondaire que les « premières générations » représentent la part la plus faible des primo-inscriptions avec 57% du total contre 67% pour le primaire et 71% pour le préscolaire. Pour ce dernier, 1 étudiant·e sur 3 arrive « à l'heure » (à l'âge théorique de 18 ans), 1 sur 3 arrive avec « un an de retard » (à l'âge de 19 ans), et 1 sur 5 avec « deux ans de retard » (20 ans). Les données ne permettent pas de différencier les motifs du retard. On ne peut donc faire la différence entre une personne qui entre avec du retard parce qu'elle a pris du retard dans son parcours secondaire de celle qui a par exemple choisi de prendre une année sabbatique ou de refaire sa dernière année de secondaire à l'étranger. Au niveau primaire et secondaire, la population étudiante entrant à l'heure représente 4 personnes sur 10, les personnes ayant une année de retard 3 sur 10 et les personnes ayant deux années de retard 1,5 sur 10.

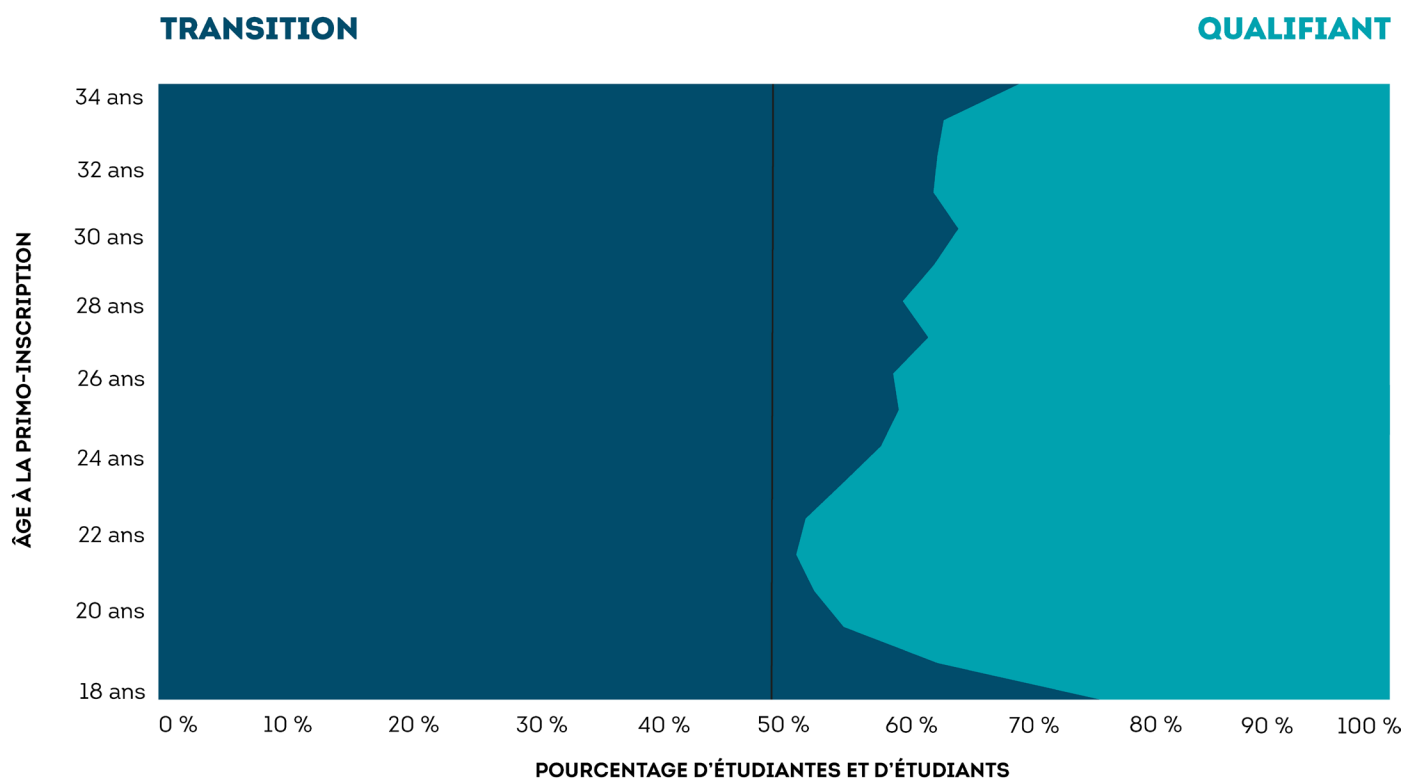
Au niveau préscolaire, la réorientation et reprise d'études représentent en moyenne 27% du total des primo-inscriptions. Au sein de ces réorientations, 1 personne sur 3 est issue du domaine Paysage des sciences psychologiques et de

l'éducation et plus particulièrement de bachelier instituteur primaire dans plus de la moitié des cas. Rappelons que l'obtention d'un diplôme du niveau primaire permet d'obtenir un diplôme du niveau préscolaire moyennant une année supplémentaire et inversement, un diplôme du niveau préscolaire permet d'obtenir un diplôme du niveau primaire au terme d'une année supplémentaire. Au niveau primaire, la réorientation et reprise d'études représentent en moyenne 32% des primo-inscriptions. Au sein de ces réorientations, 1 personne sur 5 est issue du domaine Paysage des sciences psychologiques et de l'éducation et plus particulièrement du bachelier agrégé de l'enseignement secondaire inférieur dans plus de la moitié des cas alors qu'elles sont très peu à être issues du préscolaire. Pour le niveau secondaire, la réorientation et reprise d'études représentent en moyenne 41% des primo-inscriptions. Au sein de ces réorientations, 1 personne sur 10 est issue du domaine Paysage des sciences psychologiques et de l'éducation et plus particulièrement du bachelier instituteur primaire. L'information du domaine dont elles sont issues est inconnue dans plus de la moitié des cas, néanmoins plus de la moitié provient d'une université.

Au niveau préscolaire, les primo-inscriptions diminuent de manière similaire que les personnes soient issues d'une réorientation ou de première génération. Au niveau primaire, les « premières générations » ont d'abord augmenté au fil du temps avant de chuter alors que les réorientations n'ont cessé de diminuer progressivement au fil du temps. La situation est similaire pour le niveau secondaire mais avec des variations plus marquées tant pour l'augmentation du nombre de première génération que pour la diminution des réorientations.



**GRAPHIQUE 4 · Type de secondaire suivi selon l'âge à la primo-inscription**



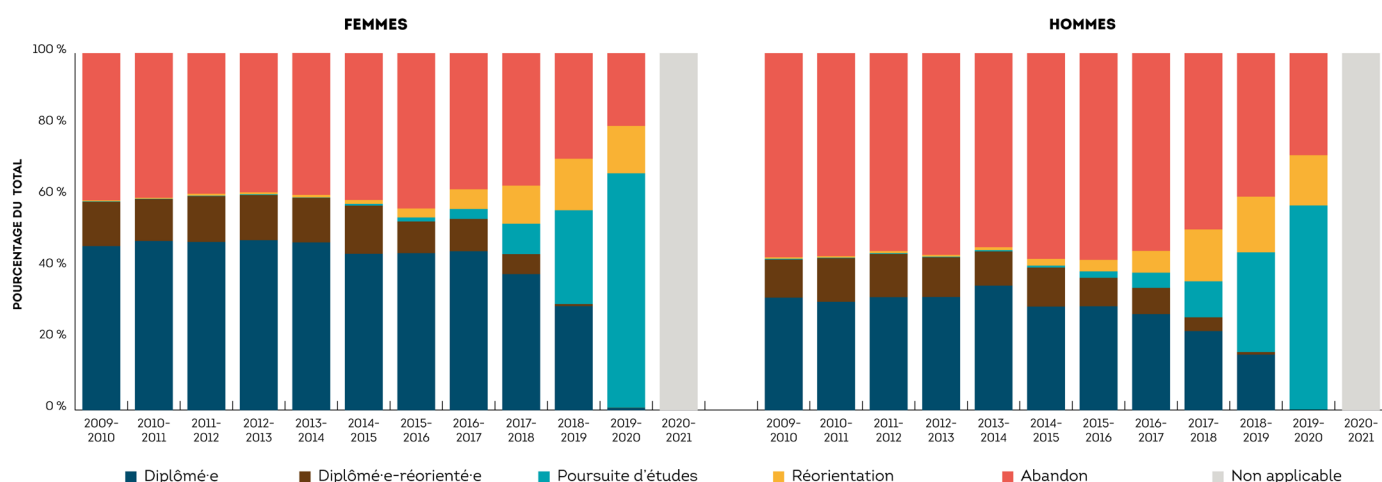
**Note de lecture :** En moyenne, entre 2009-2010 et 2020-2021, 76,4% des primo-inscrites et primo-inscrits qui débutent dans une filière de la FIE à 18 ans a suivi des études secondaires de transition.

Lorsque l'information est connue, en moyenne 6 primo-inscriptions sur 10 sont issues de l'enseignement secondaire de transition et 4 de l'enseignement secondaire qualifiant. Ces proportions sont restées stables depuis plusieurs années académiques. La situation est différente selon le niveau : au niveau secondaire, les proportions sont respectivement de 66% et 34%, au niveau primaire de 60% et 40% et au niveau préscolaire de 37% et 63%.

Parmi les primo-inscrites et les primo-inscrits qui débutent leurs études à l'heure (18 ans), 76% sont issus de l'enseignement secondaire de transition. La proportion varie de 55% pour le niveau préscolaire à 85% pour le niveau secondaire. Cette proportion diminue rapidement à mesure que l'âge à la primo-inscription augmente pour atteindre pratiquement la parité à l'âge de 24 ans.

Au niveau préscolaire, la proportion de primo-inscrites et primo-inscrits issus de l'enseignement secondaire de transition est inférieure à 50% dès l'âge de 19 ans et descend à 33% aux âges de 20 et 24 ans. À l'opposé, au niveau secondaire, la proportion de primo-inscrites et primo-inscrits issus de l'enseignement secondaire de transition atteint son minimum avec 57% à l'âge de 23 ans.

## GRAPHIQUE 5 · Proportion d'étudiantes et d'étudiants selon la dernière situation connue et le genre



**Note de lecture :** Parmi les étudiantes primo-inscrites de 2009-2010, 45,9% sont diplômées dans une filière de la FIE dans laquelle elles ont débuté leurs études. Pour la même période, seuls 31,4% des étudiants primo-inscrits sont diplômés.

Un des inconvénients majeurs liés à l'utilisation des cohortes définies sur base de l'année académique de primo-inscription est l'incertitude concernant les événements de sortie du suivi. En effet, au plus l'année de primo-inscription est récente, au moins les étudiantes et étudiants ont eu la possibilité de connaître un événement de sortie (diplomation, réorientation ou abandon). Avec cette méthode, il faut donc attendre plusieurs années après le début des études pour obtenir des chiffres stables. La part de la population étudiante qui est encore exposé à l'événement de sortie est reprise dans la catégorie « poursuite d'études ». Elle finira obligatoirement par alimenter une des 4 catégories : abandon, réorientation, diplomation ou diplomation-réorientation. Cette dernière regroupe étudiantes et étudiants qui obtiennent un diplôme après s'être réorienté par rapport à la section de la FIE dans laquelle l'inscription a été effectuée pour la première fois lors de l'année académique indiquée. Cette réorientation peut être réalisée vers l'une des autres filières de la FIE (pour autant que cela correspond à un changement de niveau). Ce graphique ne permet donc pas d'observer de quelconques tendances pour les années les plus récentes où le nombre d'étudiantes et étudiants qui poursuivent toujours leurs études est trop important.

Le premier constat marquant qui ressort de l'analyse du graphique 4 est la différence de proportion de diplômés entre les hommes et les femmes. Pour les années académiques avec suffisamment de recul, la proportion de primo-inscrites qui sont diplômées dans leur section d'origine est de l'ordre de 45% alors que pour les primo-inscrits, il est de l'ordre de 30%. La proportion d'obtention d'un diplôme après une réorientation est quant à elle similaire pour les deux genres avec un ordre de grandeur de 10%. Les écarts de proportion de personnes diplômées entre les genres sont compensés dans la catégorie des abandons : la proportion moyenne des abandons pour les femmes est de l'ordre de 40% alors qu'elle est de 55% pour les hommes.

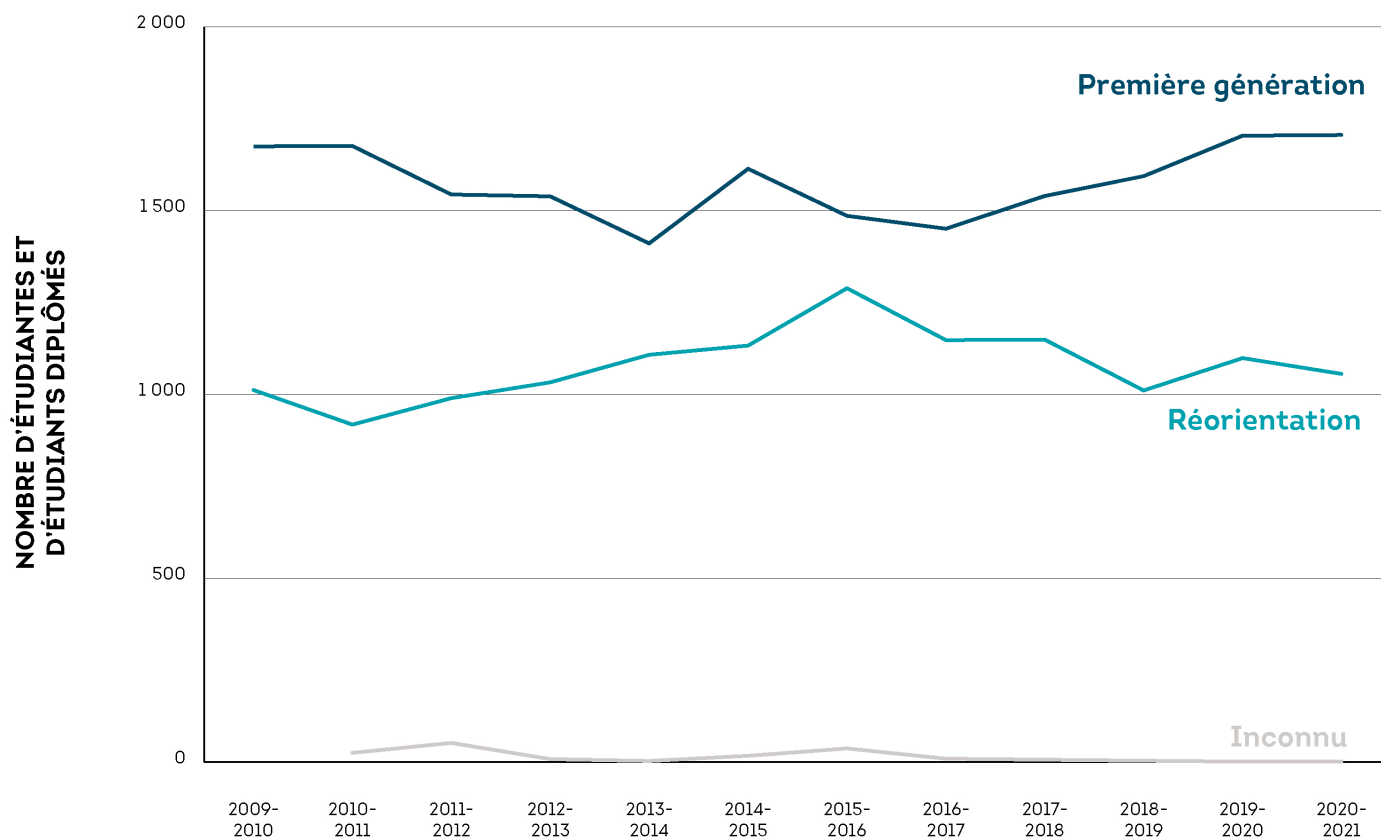
La proportion de personnes diplômées pour les années académiques avec suffisamment de recul diminue également à mesure que l'âge à la primo-inscription augmente : 50-55% pour une entrée à 18 ans, 40-45% pour une entrée à 19 ans, 35-40% pour une entrée à 20 ans, 30-35% pour une entrée de 21 à 24 ans et 35-40% pour une entrée au-delà de 24 ans.

Enfin, on observe également des différences de proportion de personnes diplômées selon l'origine académique. Assez logiquement, la proportion de premières générations diplômées-réorientées est supérieure aux primo-inscrites et primo-inscrits qui sont déjà issus d'une première réorientation. Pour ces derniers, la proportion de diplômés est de l'ordre de 50% alors qu'elle n'est que de 40% pour les premiers.

La réorientation interne correspond à un changement entre deux filières de la FIE de niveau différent. La réorientation externe est par conséquent un changement de filière depuis la FIE vers une autre filière.

Pour la première, les filières qui recueillent le plus de personnes primo-inscrites sont dans l'ordre : bachelier instituteur primaire (8,59% de toutes les réorientations), bachelier instituteur préscolaire (8,28%) et enfin les bacheliers agrégés de l'enseignement de secondaire inférieur (4,52%). Les autres filières qui reçoivent le plus de personnes primo-inscrites sont : Éducateur spécialisé en accompagnement psychoéducatif (14,37%), Assistant social (11,21%), Secrétariat de direction (5,2%), Soins infirmiers (3,75%), Comptabilité (3,42%), Tourisme (2,79%) et Communication (2,14%). Au niveau des domaines Paysage, 3 domaines regroupent à eux seuls 75% des réorientations : Sciences psychologiques et de l'éducation (42,63%), Sciences économiques et de gestion (17,74%) et Sciences politiques et sociales (12,92%).

**GRAPHIQUE 6 · Origines académiques de la population étudiante diplômée**



**Note de lecture :** Parmi la population étudiante diplômée en 2020-2021, 1 706 étaient des étudiantes et étudiants de première génération au moment de leur primo-inscription.

Bien que le nombre total d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans une filière de la FIE ait augmenté sur la période 2009-2010/2020-2021, le nombre de diplômés lui est resté relativement constant. Sa valeur en 2020-2021 est pratiquement égale à celle de 2009-2010 (respectivement 2764 et 2687). Le nombre total de diplomation a subi une légère diminution lors des 4 premières années. S'en est alors suivi une augmentation plus importante en 2014-2015 et 2015-2016 et à nouveau une diminution en 2017-2018. Pour le reste de la période observée, le nombre total de diplomation a alterné de légères augmentations et diminutions avec en moyenne une hausse de 5,9% en 4 ans.

Cependant, ces fluctuations concernent les hommes et les femmes de manière très différente. Alors que pour les hommes, le nombre de diplômés affiche une augmentation de 20% entre 2009-2010 et 2020-2021, celui des femmes affiche une stagnation sur l'ensemble de la période.

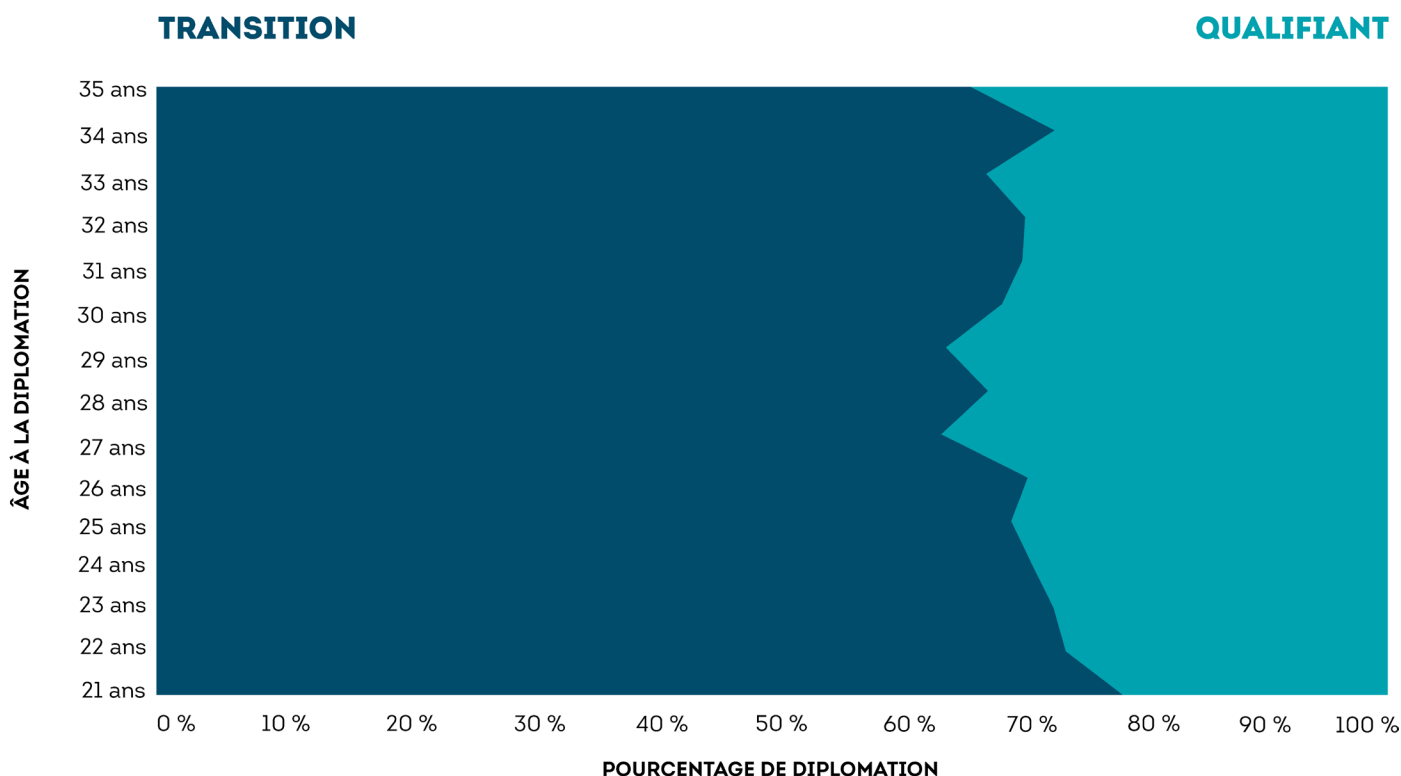
La majorité des personnes diplômées étaient issus de la population étudiante de première génération au moment de

leur primo-inscription dans une filière de la FIE. Elles représentent en moyenne 6 personnes diplômées sur 10. Pour les hommes, cette proportion est légèrement inférieure et tend vers une moyenne de 5 diplômés sur 10.

Autre fait intéressant, le nombre de femmes diplômées qui étaient de première génération lors de leur primo-inscription est partout supérieur à celui de celles qui étaient en réorientation, alors que chez les hommes, les deux courbes se croisent, et lors de 3 années académiques distinctes, le nombre de diplômés qui étaient en réorientation lors de leur primo-inscription est supérieur à celui de ceux qui étaient de première génération.

La proportion de personnes diplômées qui étaient de première génération au moment de leur primo-inscription varie selon le niveau : 66% en moyenne pour le niveau préscolaire, 61% pour le niveau primaire et 53% pour le secondaire. Le nombre absolu de diplomation varie également selon le niveau : il diminue de 17% pour le préscolaire alors qu'il augmente de 10% pour le primaire et de 7,7% pour le secondaire.

**GRAPHIQUE 7 - Type de secondaire suivi selon l'âge à la diplomation**



**Note de lecture :** En moyenne, entre 2009-2010 et 2020-2021, les étudiantes et étudiants diplômés dans une filière de la FIE à 21 ans sont 76,4% à avoir suivi des études secondaires de transition.

Pour ceux dont l'information est connue, en moyenne, 8 personnes diplômées sur 10 sont issues de l'enseignement secondaire de transition et 2 de l'enseignement secondaire qualifiant. Ces proportions sont restées relativement stables depuis plusieurs années académiques. La situation est différente selon le niveau : au niveau secondaire, les proportions sont respectivement de 85% et 15%, au niveau primaire de 80% et 20% et au niveau préscolaire de 54% et 46%.

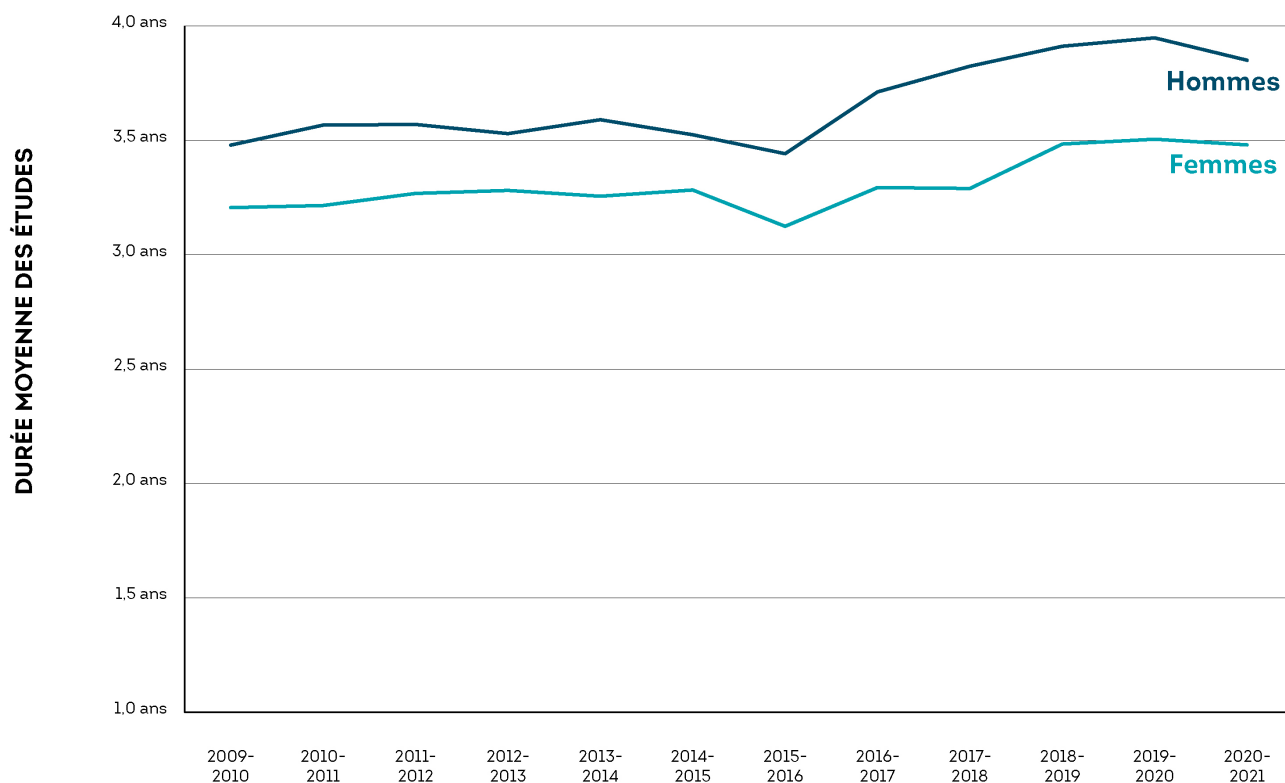
Parmi les diplômées et diplômés qui terminent leurs études à l'heure (l'année de leurs 21 ans), 78,5% sont issues de l'enseignement secondaire de transition. La proportion varie de 54,3% pour le niveau préscolaire à 87,9% pour le niveau secondaire.

Cette proportion diminue à mesure que l'âge à la diplomation augmente, mais elle n'atteint jamais la barre des 60% pour

l'ensemble des niveaux. En revanche, au niveau préscolaire, la proportion de personnes diplômées issues de l'enseignement secondaire de transition est inférieure à 50% dès l'âge de 22 ans.

Les proportions de diplomations en fonction du type d'enseignement secondaire varient également avec le genre. Pour les femmes, 1 étudiante sur 4 a suivi un enseignement secondaire qualifiant, alors que pour les hommes, ils sont 1 sur 5. Ces valeurs sont à comparer avec le graphique 4 reprenant l'information sur le type de secondaire suivi pour les primo-inscrites et primo-inscrits. Pour les primo-inscrites, la proportion pour le qualifiant est de 4 étudiantes sur 10 et pour les primo-inscrits de 3 étudiants sur 10.

## GRAPHIQUE 8 · Durée moyenne des études



**Note de lecture :** En 2020-2021, la durée moyenne des études des étudiantes diplômées d'une filière de la FIE est de 3,48 ans et de 3,85 ans pour les étudiants diplômés.

Quel que soit le genre, la durée moyenne des études tend à augmenter au fil du temps. Entre 2009-2010 et 2020-2021, elle a augmenté de 9,2% passant de 3,26 à 3,56 années académiques. L'augmentation est légèrement plus prononcée pour les hommes avec un allongement de 10,6% alors qu'il n'est « que » de 8,4% pour les femmes. Bien qu'en constante augmentation, la durée moyenne des études des étudiantes diplômées atteint, en 2020-2021, la valeur de celles des étudiants diplômés en 2009-2010. L'essentiel de cette augmentation se fait à partir de la mise en application du décret Paysage.

Le creux qui apparaît lors de l'année académique 2015-2016 est dû à un nombre plus important de diplomation après un an. En effet, pour une personne diplômée du niveau préscolaire ou primaire, il est possible d'obtenir l'autre diplôme moyennant une année supplémentaire. Par conséquent, les étudiantes et étudiants qui choisissent ce système se retrouvent comptabilisés parmi les primo-inscrites et primo-inscrits et, s'ils réussissent leur cursus, également parmi les personnes diplômées lors d'une même année académique. Leur durée d'études est donc d'une année.

En 2015-2016, la part de diplomation en un an avoisine les 9% du total alors qu'elle ne dépassait pas 3,6% pour les années précédentes. Cette proportion varie grandement selon le niveau avec pour le préscolaire une part de 11% en 2015-2016 contre à peine 1% les années précédentes, pour le primaire 14,7% et 8% et pour le secondaire (qui théoriquement ne devrait pas être concernés) 2% en 2015-2016 et moins de 0,5% pour les autres années. La proportion retrouve un niveau « normal » à partir de 2018-2019. Le tableau 3 montre que cette anomalie impacte également les années académiques 2016-2017 et 2017-2018 pour les niveaux préscolaire et primaire. La raison exacte de cette augmentation reste inexpliquée. On peut néanmoins émettre une série d'hypothèses : un effet secondaire du décret Paysage, un incitant interne (exemple : promotion du dispositif permettant l'obtention du second diplôme par les établissements organisant les cursus), un incitant externe (exemple : reconnaissance de la fonction d'enseignant·e comme un métier en pénurie) ou encore une erreur liée à la collecte des données.

### TABLEAU 3 - Durée moyenne des études par cursus

La durée moyenne des études de la population étudiante de première génération est supérieure à celle de la population étudiante issue d'une réorientation avec 3,54 ans pour la première et 3,16 pour la seconde. Pour les deux catégories, la durée moyenne augmente au cours du temps.

La durée moyenne des études en fonction du type de secondaire est celle qui présente une différence entre catégories la plus faible.

Jusqu'en 2010-2011, les durées moyennes des études des étudiantes et étudiants issus de l'enseignement secondaire de transition et du qualifiant étaient pratiquement identiques.

Elles ont ensuite légèrement divergé pour atteindre en 2020-2021 un écart de 0,17 an.

*Selon la filière de diplomation, par année de diplomation, entre 2009-2010 et 2020-2021*

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Préscolaire	3,22	3,31	3,28	3,30	3,30	3,32	3,09	3,14	3,18	3,45	3,56	3,45
Primaire	3,15	3,17	3,22	3,20	3,17	3,18	3,03	3,26	3,25	3,40	3,35	3,44
Secondaire	3,39	3,39	3,45	3,47	3,48	3,50	3,41	3,61	3,70	3,80	3,88	3,75

### GRAPHIQUE 9 - Durée moyenne des études

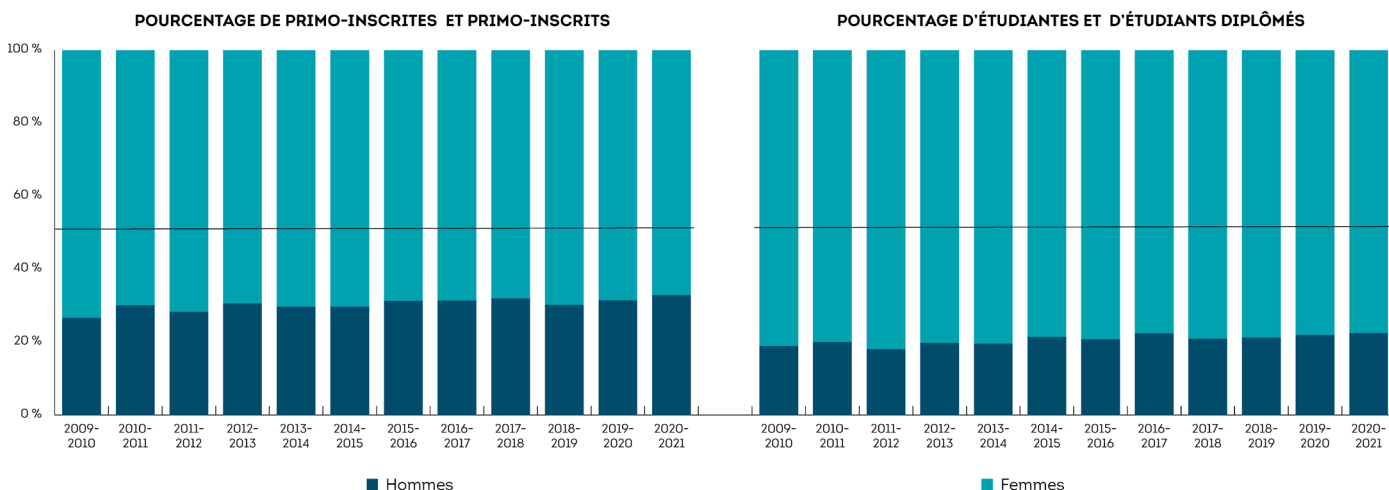


**Note de lecture :** Entre 2009-2010 et 2020-2021, la durée moyenne des études du bachelier instituteur préscolaire est de 3,3 ans.

Sur l'ensemble de la période observée, la durée moyenne des études varie pour les 3 niveaux. Cependant, ils conservent leur ordre de durée croissante : la durée la plus grande est

toujours celle du niveau secondaire, suivi par le niveau préscolaire et enfin primaire avec une différence de 10% entre les deux extrêmes.

**GRAPHIQUE 10 - Proportion d'étudiantes et d'étudiants en primo-inscription et diplomation selon le genre**



**Note de lecture :** En 2020-2021, les hommes représentent 32,8% des primo-inscriptions et les femmes représentent 77,5% de l'ensemble des personnes diplômées.

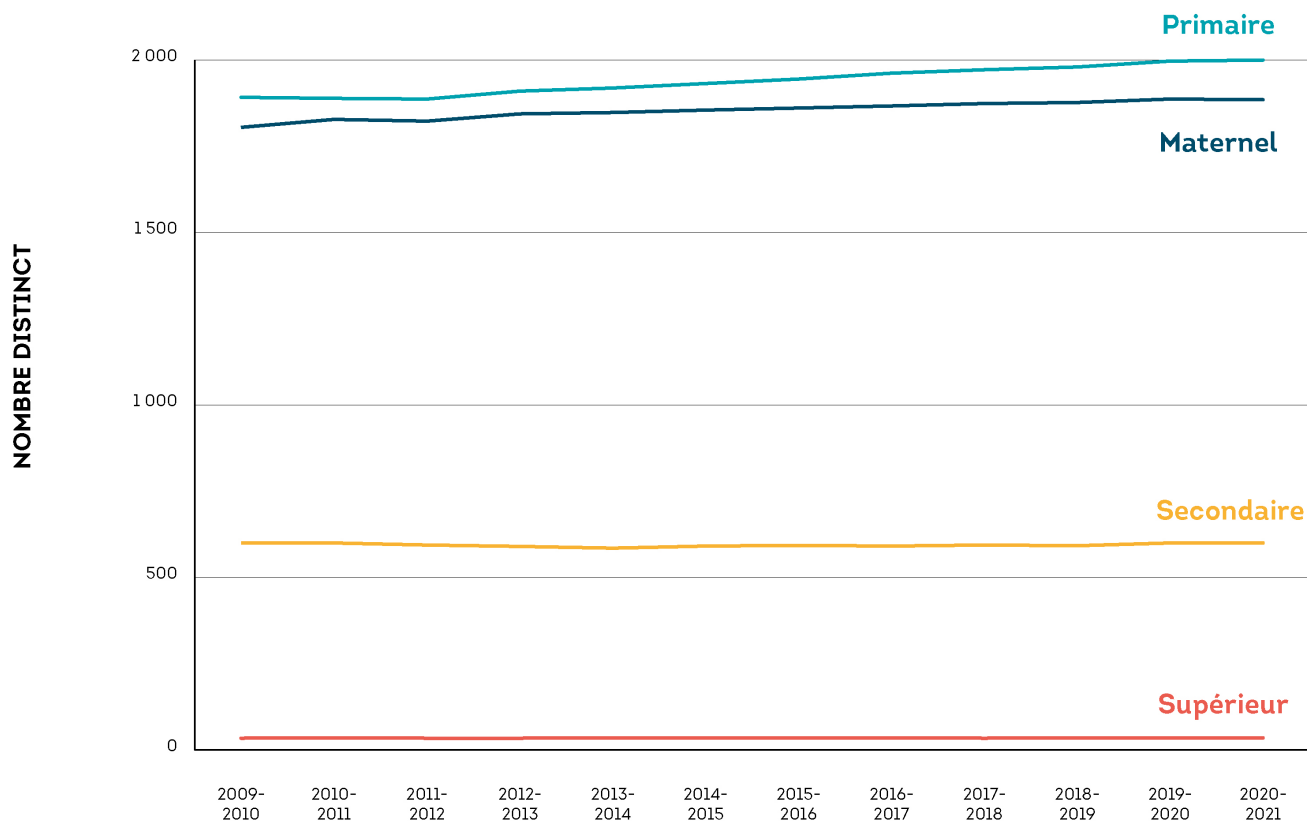
Toutes sections confondues, en début de parcours, au moment de la primo-inscription, les étudiantes représentent en moyenne 7 personnes sur 10. Cette proportion est stable au cours du temps et ne varie que de 1-2%, parfois à la hausse, parfois à la baisse. En fin de parcours, au moment de la diplomation, les étudiantes représentent cette fois 8 personnes sur 10. Cette proportion est également stable dans le temps avec des variations mineures de quelques pourcents.

Les proportions de genre varient d'un niveau à l'autre. Au niveau secondaire, il y a pratiquement une parité à la primo-inscription (en moyenne 52% d'hommes et 48% de femmes). En revanche, celle-ci disparaît à la diplomation où 6 personnes diplômées sur 10 sont des femmes.

Cela implique que les hommes connaissent proportionnellement plus les autres événements de sorties que sont la réorientation et l'abandon. Au niveau primaire, à peine 2 personnes sur 10 sont des hommes à la primo-inscription et seulement 1 sur 10 à la diplomation. Enfin, au niveau préscolaire, la quasi-totalité (97%) sont des femmes, tant à la primo-inscription qu'à la diplomation. À titre de comparaison, dans les cursus de formation initiale qui compte au moins 100 inscriptions en 2020-2021, seuls 4 ont une proportion de femmes plus élevée : le Bachelier sage-femme, le Bachelier en logopédie (haute école), le Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie (université) et le Master en logopédie.

## ÉTABLISSEMENTS ET IMPLANTATIONS

GRAPHIQUE 11 - Évolution du nombre distinct d'établissements scolaires et d'implantations supérieures



**Note de lecture :** En 2020-2021, 35 implantations dispensent au moins une formation liée à la FIE.

Depuis 2009-2010, le nombre d'implantations différentes dans lesquelles la population étudiante peut suivre des études liées à la FIE est resté pratiquement constant, et ce pour les trois niveaux. L'offre est cependant inégalement répartie sur l'ensemble du territoire couvert par la FWB. La majorité des implantations se concentre dans la partie nord de la Wallonie et à Bruxelles-Capitale. Les arrondissements d'Arlon, Ath, Dinant, Marche-en-Famenne, Neufchâteau et Philippeville ne comportent aucune implantation. En 2020-2021, ces implantations appartiennent à 15 hautes écoles différentes sur un total de 19.

Le nombre d'établissements maternels et primaires a très légèrement augmenté, passant de 1828 en 2009-2010 à 1885 en 2020-2021 pour les premiers et de 1889 à 2000 pour les seconds. Le nombre d'établissements secondaires est quant à lui resté stable et se retrouve en 2020-2021 au même nombre qu'en 2009-2010 : 600 établissements. Les établissements sont répartis sur l'ensemble du territoire de la FWB avec pour les trois niveaux une concentration accrue autour et dans les villes de Bruxelles, Liège, Charleroi, Mons, Namur et Tournai.



# TABLEAU RÉCAPITULATIF

**TABLEAU 4 - Tableau récapitulatif par année académique et scolaire**

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Population étudiante	13785	13608	13780	13930	14228	14603	15012	15143	15225	15162	14669	14265
Nombre de primo-inscriptions	5738	5710	5993	5919	6023	6234	6051	6047	6132	6165	5833	5064
Nombre de diplomations	2687	2619	2586	2580	2522	2764	2812	2608	2690	2605	2804	2764
Nombre d'abandons	2540	2424	2379	2479	2616	2354	2719	2430	2659	2698	2208	
Nombre de réorientations sortantes	955	1027	1047	1039	1142	1003	1047	1399	1170	1217	851	
Durée moyenne des études (diplomation)	3,26 ans	3,29 ans	3,32 ans	3,33 ans	3,32 ans	3,33 ans	3,19 ans	3,39 ans	3,4 ans	3,57 ans	3,6 ans	3,56 ans
Population étudiante dans le supérieur	165614	171105	175417	179364	183660	187240	190258	194055	198123	200968	205626	
Proportion d'étudiant-es en FIE sur le total	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	7%	
Nombre d'enseignant-es (ETP)	58 594,54	58 722,26	59 054,87	59 496,30	59 707,85	60 208,71	60 598,56	60 063,68	60 660,30	60 680,44	64 192,16	65 342,19
Nombre d'enseignant-es (MDP)	71 478	71 067	72 067	72 756	73 214	74 074	74 407	73 538	74 046	74 048	79 827	81 051
Nombre distincts d'établissements scolaires		2567	2560	2577	2585	2609	2623	2638	2653	2662	2688	2691
Nombre distincts d'implantations supérieures	34	35	34	34	35	35	35	35	34	35	35	35
Ratio population étudiante / implantations	405,44	388,8	405,29	409,71	406,51	417,23	428,91	432,66	447,79	433,2	419,11	407,57
Ratio personnes diplômées / corps enseignant (ETP)	4,6%	4,5%	4,4%	4,3%	4,2%	4,6%	4,6%	4,3%	4,4%	4,3%	4,4%	4,2%
Ratio personnes diplômées / corps enseignant (MDP)	3,8%	3,7%	3,6%	3,5%	3,4%	3,7%	3,8%	3,5%	3,6%	3,5%	3,5%	3,4%
Ratio corps enseignant (ETP) / établissements		22,88	23,07	23,09	23,1	23,08	23,1	22,77	22,86	22,8	23,88	24,28
Ratio corps enseignant (MDP) / établissements		27,95	28,15	28,23	28,32	28,39	28,37	27,88	27,91	27,82	29,7	30,12

**Note de lecture :** En 2020-2021, 14265 étudiantes et étudiants sont inscrits dans une filière de la FIE.

Le tableau récapitulatif permet d'obtenir des chiffres plus précis sur les différentes cohortes. Il centralise l'information et permet le calcul de proportions entre différentes grandeurs. Bien que les chiffres se veulent être les plus exactes possible, ils résultent de collectes à finalité statistiques et ne sont pas exempts de défaut. Ils sont néanmoins tout à fait utilisables pour donner un ordre de grandeur aux différentes cohortes ainsi que les tendances d'évolution au fil des années scolaires et académiques. Le tableau complet disponible en ligne permet d'analyser les chiffres par niveaux.

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans le supérieur permet de calculer la part de la population étudiante qui choisit une filière de la FIE. Ce ratio permet de tenir compte des évolutions en valeurs absolues du nombre d'étudiantes et d'étudiants. Il peut être considéré comme un proxy de l'attractivité des études de la FIE par rapport au reste de l'offre d'enseignement supérieur.

Comme le montre le tableau 4, le ratio diminue au fil du temps. De 8,32% en 2009-2010, il atteint 7,13% en 2019-2020. Toutes choses étant égales par ailleurs, avec la diminution du nombre de primo-inscriptions lors des dernières années académiques, le ratio devrait continuer de diminuer pour les prochaines années à venir.

Les ratios du nombre de diplomation divisés par le nombre d'enseignantes et d'enseignants (MDP ou ETP) permettent de comparer l'évolution de ces deux populations. Par exemple, en 2020-2021, le ratio est de 3,5%, signifiant que pour chaque personne diplômée, il y a environ 30 enseignantes et enseignants en fonction. La part des personnes diplômées qui choisit une carrière dans l'enseignement n'est pas connue, mais cette information permettrait de compléter le ratio.

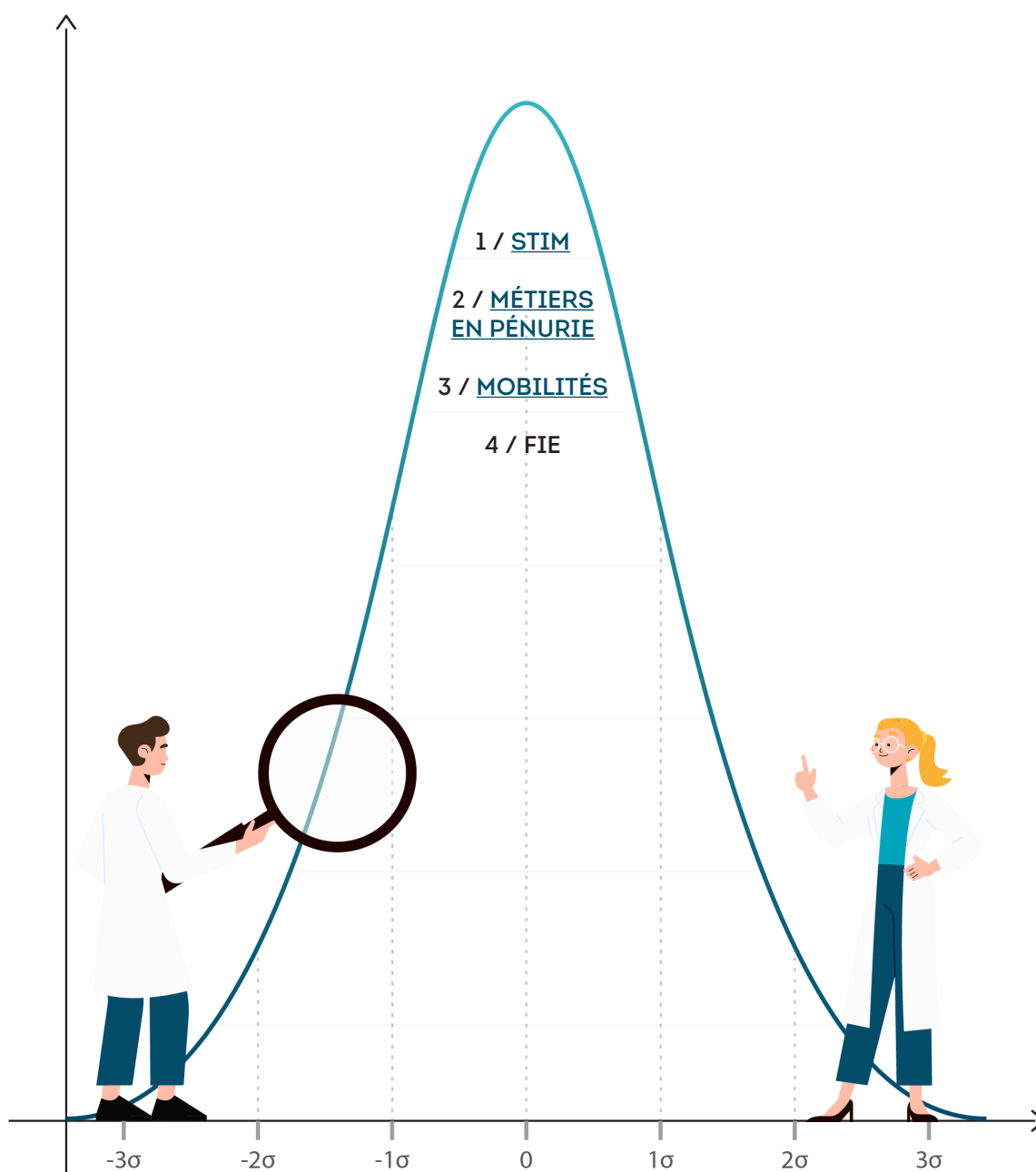
## LIENS UTILES :

- » FIE : <https://rfie.ares-ac.be/>
- » Décret initial : [https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/46261\\_006.pdf](https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/46261_006.pdf)
- » Modification décret : [https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/50119\\_000.pdf](https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/50119_000.pdf)
- » Chiffres clés : <https://statistiques.cfwb.be/enseignement/>

## DONNÉES INTERACTIVES :

- » Tableau : <https://public.tableau.com/app/profile/ares.data/viz/FIE-Tableaudebordduvidelarfome/MENU>
- » Lien open data : <https://ares-digitalwallonia.opendatasoft.com/explore/dataset/statsup-info-04>

## STATSUP'INFO DÉJÀ PARUS



L'ARES est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. L'ARES est donc relativement unique en Europe puisqu'elle fédère l'ensemble des types d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale. Elle veille notamment à la cohérence de l'offre de formation et à son adéquation au marché de l'emploi, elle soutient les établissements dans leurs efforts de représentation et de relations internationales et formule des recommandations en matière de politique de recherche scientifique ou artistique.

L'Académie fournit l'information sur les études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle coordonne également l'engagement des établissements en matière d'apprentissage tout au long de la vie, de promotion de la réussite ou encore de coopération au développement. Enfin, elle collecte et traite un ensemble de données scientifiques et statistiques touchant au secteur dans une optique de veille, d'évaluation et d'amélioration des pratiques en faveur de la qualité des enseignements ou de l'accompagnement des quelque 220 000 étudiantes et étudiants que comptent les établissements.

**POUR EN SAVOIR + :** [WWW.ARES-AC.BE](http://WWW.ARES-AC.BE)

**Éditeur responsable :**

Laurent Despy

ARES

Rue Royale 180

1000 Bruxelles

[www.ares-ac.be](http://www.ares-ac.be)

**Édition et coordination :**

Rédaction par **LOÏC LEGROS**, sous la direction de **NATHALIE JAUNIAUX**, pour le compte de la Direction des études et des statistiques

**Conception graphique et mise en page :**

Direction de la communication et de l'informatique

**Crédits photos :**

p.18 : Freepik.com

ISBN 978-2-930819-70-9 (PDF)

Dépôt légal D/2022/13.532/3

© ARES, juin 2022



ACADÉMIE  
DE RECHERCHE ET  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

---

RUE ROYALE 180  
1000 BRUXELLES  
BELGIQUE

T +32 2 225 45 11  
F +32 2 225 45 05

[WWW.ARES-AC.BE](http://WWW.ARES-AC.BE)

---